

Le Lundi 25 mai deux mille vingt à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 18 mai 2020, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Catherine VEROVE, Marie-Paule CAMPION, Gertrude LEJOSNE, Florence DUFOSSÉ, Louis KALTENBACH, Didier HAMY, Louis BOUTROY, Adrien BOLLART, Jérémy TERRAL, Pascal DUQUESNE.

Monsieur Louis BOUTROY été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Election du Maire et des Adjoints

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Marc BOUTROY, Maire sortant qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 15 mars 2020 et a déclaré installer :

Catherine VEROVE, Marie-Paule CAMPION, Gertrude LEJOSNE, Florence DUFOSSÉ, Louis KALTENBACH, Didier HAMY, Louis BOUTROY, Adrien BOLLART, Jérémy TERRAL, Pascal DUQUESNE.

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Marie-Paule CAMPION, la doyenne des membres du Conseil, a pris la Présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mr Louis BOUTROY puis comme assesseurs Messieurs Adrien BOLLART et Louis BOUTROY.

ELECTION DU MAIRE

La Présidente, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L2122-7, L2122-8 du Code des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L2122-7 du même Code.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral :

Nombre de suffrages exprimés 11

Majorité absolue : 06

A obtenu Monsieur Marc BOUTROY, 10 voix Pour
01 Voix Contre

Monsieur Marc BOUTROY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS,

Les membres du Conseil Municipal ont voté à l'unanimité, pour l'installation **de 3 adjoints**. L'indemnité de 2 sera partagée en 3.

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Marc BOUTROY élu Maire, à l'élection du premier adjoint. L'appel à candidature est fait. Madame Marie-Paule CAMPION et Monsieur Pascal DUQUESNE postulent.

Le dépouillement du **1^{er} scrutin** a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral :

Nombre de suffrages exprimés	10
Blanc	01

Majorité absolue : 06

Ont obtenu : Madame Marie-Paule CAMPION 05 Voix
Monsieur Pascal DUQUESNE 05 Voix

Le dépouillement du **2^{ème} scrutin** a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral :

Nombre de suffrages exprimés 10
Blanc 01

Majorité absolue : 06

Ont obtenu : Madame Marie-Paule CAMPION 05 Voix
Monsieur Pascal DUQUESNE 05 Voix

Le dépouillement du **3^{ème} scrutin** a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral :

Nombre de suffrages exprimés 11

Majorité absolue : 06

Ont obtenu : Madame Marie-Paule CAMPION 05 Voix
Monsieur Pascal DUQUESNE 06 Voix

Monsieur Pascal DUQUESNE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Marc BOUTROY, Maire à l'élection du deuxième adjoint. Appel à candidature est fait. Madame CAMPION Marie-Paule.

Le dépouillement du **1^{er} scrutin** a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du

Code Electoral :

Nombre de suffrages exprimés 11

Majorité absolue : 06

Ont obtenu :

Monsieur Didier HAMY 01 voix

Madame Marie-Paule CAMPION 10 Voix

Madame Marie-Paule CAMPION, ayant obtenue la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 2^{ème} adjointe et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Marc BOUTROY, Maire, à l'élection du troisième adjoint. Appel à candidature est fait. Seul Monsieur Louis KALTENBACH postule.

Le dépouillement du **1^{er} scrutin** a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral :

Nombre de suffrages exprimés 10

Blanc 01

Majorité absolue : 06

A obtenu : Monsieur Louis KALTENBACH 10 Voix

Monsieur Louis KALTENBACH, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

Monsieur le Maire a proposé de fixer les dates de réunions suivantes :

- Jeudi 04 juin à 18h30 Conseil Municipal
- Mardi 16 juin à 18h30 Commission finances
- Lundi 22 juin à 18h30 Vote du BP

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
et ont signé les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Marc BOUTROY